

Bouaye ensemble

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 159 • NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2023



La couverture du livre sur le centenaire a été réalisée par Gérard Lusteau, petit fils d'un ancien chef de centre.

Sapeurs-pompiers volontaires de Bouaye : 100 ans de dévouement !

Créé le 2 novembre 1923 sous l'impulsion de François (dit Francis) Guilbaudeau, le centre de secours et d'incendie de Bouaye fête son centenaire et sort son livre anniversaire au moment où les contours d'un futur centre de secours intercommunal sont à l'étude.

Un livre pour raconter l'histoire des pompiers de Bouaye

C'est à la suite de l'achat d'une pompe à bras en mai 1922 que le Conseil municipal de Bouaye entérinait la création d'un « local des pompes » à Bouaye, alors

installé place du Pays de Retz. Quinze hommes composèrent ce nouvel outil dont les missions premières étaient de lutter contre les incendies et de venir en aide aux habitants sur certaines tâches dangereuses de la vie quotidienne. En un siècle, sept chefs de centre se sont

succédé et le poste d'incendie s'est développé avec un changement de locaux en octobre 1969 rue des épinettes, plus fonctionnel pour les interventions. Cent ans de dévouement, cela méritait bien un livre. C'est donc vers la plume du colonel en retraite Jean-François Schmauch,



De gauche à droite : Bernard Defert, Jean-François Schmauch, Bruno Hamelin et Alain Lelièvre.

auteur de plusieurs livres sur l'histoire des sapeurs-pompiers, que se sont tournés Bruno Hamelin, chef de centre actuel et Alain Lelièvre, son prédécesseur. « Nous lui avons fourni nos documents et témoignages ainsi que toutes autres sources extérieures ; sa qualité rédactionnelle a fait le reste ! » indique Alain Lelièvre. « Cet ouvrage m'a pris un an de travail, entre la collecte des informations, les vérifications, la structuration des chapitres et la rédaction » précise le colonel Schmauch. « J'ai été aidé par divers correcteurs comme l'association Bouaye Histoire et des lecteurs extérieurs qui se sont prêtés au jeu ; je remercie tout particulièrement Jacques Garreau qui a relu les diverses versions lors de sa convalescence. » Cet ouvrage a fait l'objet d'une souscription en fin d'année 2022. A l'approche des fêtes, c'est une idée cadeau originale qui permettra à tous de découvrir ou redécouvrir notre histoire locale à travers les nombreuses anecdotes et récits extrêmement bien documentés livrés par les

combattants du feu boscéens. Bruno Hamelin remercie tous les acteurs du projet qui se sont réunis régulièrement : « merci au colonel Schmauch, à Alain Lelièvre, à Bernard Defert et aux membres de Bouaye Histoire qui nous ont apporté leurs connaissances historiques, sans

oublier toutes les personnes qui nous ont confié leurs documents, les éditions Coiffard, ainsi que l'amicale des pompiers et la Ville de Bouaye ! ».

Le centre de secours et d'incendie aujourd'hui

Comptant actuellement un effectif de 33 sapeurs-pompiers (27 hommes et 6 femmes), le centre de secours et d'incendie de Bouaye est toujours à la recherche de nouveaux volontaires. « Il suffit d'avoir plus de 18 ans et de résider à moins de 6 minutes de la caserne pour prétendre rejoindre les effectifs boscéens » ajoute le lieutenant Bruno Hamelin. C'est à l'occasion de la sortie de leur ouvrage que l'amicale des sapeurs-pompiers organise une journée portes-ouvertes **le samedi 4 novembre à 11h** à la salle Eugène Lévêque. Au programme : dédicaces du livre par son auteur, exposition et animations. « J'invite les Boscéens à se procurer ce livre, disponible à la médiathèque à compter de décembre et ainsi témoigner de notre reconnaissance à l'égard de ces hommes et femmes courageux, au service de l'intérêt général et de la sécurité sur notre commune » précise Jacques Garreau, maire de Bouaye. ●



Les effectifs du centre de Bouaye en 2023.

Un futur centre de secours intercommunal à La Montagne

Du fait du vieillissement général des bâtiments, d'un regain du nombre d'interventions journalières et d'une disponibilité de plus en plus difficile des pompiers volontaires en journée, un projet de 7^e centre d'incendie et de secours de l'agglomération est à l'étude pour l'horizon 2030. Ce nouvel équipement viendra remplacer les cinq centres actuels de Bouaye, Bouguenais, Brains, La Montagne et Le Pellerin, pour mieux répondre aux besoins du territoire et à l'accroissement de l'activité des pompiers. En raison de sa position centrale et de sa proximité avec l'échangeur, il se situera sur la commune de La Montagne. La présence de pompiers



postés en permanence permettra de passer le délai de 8 mn à 3 mn, entre l'appel et le départ des véhicules sur intervention. Afin de mieux comprendre ce projet, Nantes Métropole, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et Loire-Atlantique Développement - SELA ont organisé une réunion d'information publique à La Montagne le 5 octobre dernier à laquelle ont participé les élus de Bouaye. Une enquête publique a débuté le 11 octobre jusqu'au 12 novembre, disponible sur www.registredemat.fr/dae-dup-montagne-plus et sur un registre à l'accueil général de la mairie.

Concertations pour de nouveaux itinéraires cyclables



La concertation avec les habitants se poursuit pour élaborer, en collaboration avec les services de Nantes Métropole, de nouveaux itinéraires cyclables sur notre commune et avec les communes voisines.

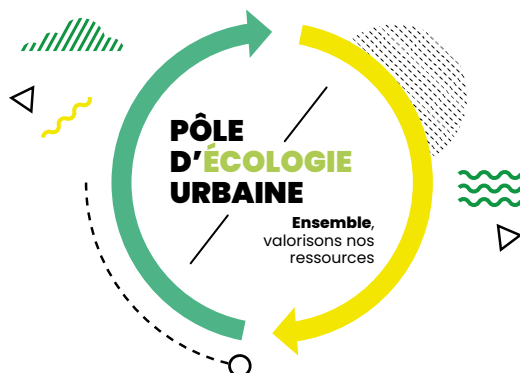
Le projet de liaison cyclable Bouaye/La Montagne fera l'objet d'une réunion publique **le jeudi 16 novembre à 20 h au lycée Alcide d'Orbigny**. Pour Xavier Vinet, conseiller municipal en charge des mobilités actives, « cette réunion publique permettra de présenter l'état d'avancement du projet, d'en détailler les contraintes et les avantages attendus et de recueillir les observations des usagers et des riverains. »

Le jeudi 30 novembre (20 h - salle du Conseil) se tiendra le deuxième

atelier citoyen préparatoire à l'élaboration du *schéma communal deux roues (2024/2034)*. Ouvert à tous les Boscéens, il fait suite à une première réunion qui s'est tenue le 9 mai dernier. Xavier Vinet en rappelle l'objectif : « Il s'agira de partager un diagnostic, de présenter les mesures concrètes susceptibles d'être mises en œuvre pour répondre aux demandes prioritaires des usagers et de tracer les grandes lignes du schéma communal 2 roues qui sera présenté au Conseil municipal. » ●

Dialogue citoyen sur l'écologie urbaine

La Commission Nationale du Débat Public a validé le lancement d'une concertation qui a démarré le 25 septembre et se poursuivra jusqu'au 20 décembre. Vous pouvez prendre connaissance des documents de la concertation et de son calendrier sur <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/project/pole-ecologie-urbaine/presentation/le-projet> ●



Édito



Merci !

C'est avec beaucoup d'émotion que je rédige cet éditorial. Je remercie les Boscéennes et Boscéens qui m'ont témoigné leur sympathie suite à l'AVC que j'ai subi lors du week-end pascal. Vos nombreux messages personnels, tant au moment de l'hospitalisation où l'isolement est brutal qu'à mon retour en mairie, m'ont particulièrement touché.

Je remercie toute l'équipe municipale ainsi que les agents de la Ville de Bouaye qui ont démontré, avec conviction, que l'action municipale est collective et qu'elle sait dépasser les difficultés rencontrées. Bernadette Bertet a su pleinement assumer la fonction de maire intérimaire et je l'en remercie chaleureusement.

Ce sérieux incident de santé m'amène à envisager différemment mon engagement municipal pour en réduire la charge. C'est pourquoi, avec regrets, je proposerai au Préfet, après le 11 novembre, ma démission de la fonction de maire. **Un Conseil municipal exceptionnel, le 23 novembre, élira notre futur maire** auquel j'apporterai tout mon soutien et mon expérience.

Débuté, assez jeune, en 1989, mon engagement pour notre commune s'est amplifié en 2008 avec la prise de fonction de maire. Réélu en 2014, puis en 2020 grâce à la confiance d'une majorité de nos concitoyens, j'ai eu à cœur de servir l'intérêt général des Boscéens avec la volonté de faire de Bouaye une commune dynamique où la solidarité doit, au quotidien, se traduire en actes vis-à-vis de toutes celles et ceux qui en ont besoin.

Cette belle aventure citoyenne, menée avec trois équipes municipales successives, je vais désormais la poursuivre sous une forme nécessairement moins intense. Dans une équipe municipale remaniée, je resterai à votre service au sein du Conseil municipal ainsi qu'à Nantes Métropole pour la suite de la mandature.

Je vous renouvelle tous mes sincères remerciements pour la confiance accordée.

Jacques GARREAU
Maire de Bouaye

Zoom sur les principales délibérations du Conseil municipal du jeudi 19 octobre 2023. A l'heure où nous imprimons, les résultats des votes étaient inconnus. Pour les connaître : www.bouaye.fr

Campagne de vaccination antigrippale

Plusieurs permanences sont organisées à Bouaye pour permettre de se vacciner contre la grippe. Le cabinet infirmier Audin/Bossy vous accueille les mardis 14, 21 et 28 novembre ainsi que les 5 et 12 décembre de 11h à 11h30 place du marché (entrée par le cabinet des kinés). Carte vitale et bon de vaccination obligatoire. Le Centre de Soins Infirmiers de Bouaye quant à lui vous accueille à la Maison de la Santé, rue Madeleine Joret, les jeudis 2 et 9 novembre de 9h à 11h30 ainsi que le mardi 14 novembre de 14h à 16h30. Vaccin, carte vitale et moyen de paiement obligatoires.

Rejet de l'état de catastrophe naturelle

Suite au signalement de fissures sur leur propriété, provoquées par la sécheresse pour une quarantaine de particuliers, une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle avait été formulée par la Ville de Bouaye auprès des services de l'Etat. Ces derniers viennent de rejeter la demande par arrêté en date du 21 juillet dernier et publié au Journal Officiel le 8 septembre. Aucune commune de Loire-Atlantique n'a été retenue.

Les Horaires d'ouverture des services municipaux en un clic

Plus pratique, un nouvel onglet d'accès rapide est désormais accessible en bas de votre page d'accueil sur www.bouaye.fr. En un clic, vous retrouverez les horaires d'ouverture de tous les services municipaux accueillant du public.

Convention de partenariat avec l'exploitation agricole du Bois Olive

Pour assurer la pérennité du projet agricole de l'exploitation certifiée biologique du Bois Olive, un partenariat s'est noué entre Nantes Métropole, l'association Une famille Un toit (UFUT) et la commune de Bouaye. Le travail partenarial a permis d'aboutir à un montage innovant pour lier le logement à l'outil de travail agricole (terres et bâtiments), les deux formant ainsi une seule Unité d'Exploitation. A ce titre, la Ville de Bouaye versera à l'UFUT une subvention unique d'investissement d'un montant de 2 000 €.

Contrat de mixité sociale

Afin de rattraper, de façon réaliste et volontaire, le nombre de logements sociaux manquants selon la loi SRU, il est proposé au Conseil municipal de retenir, pour la période 2023-2025, un objectif correspondant à 25 % du nombre de logements manquants (soit 96 logements à réaliser).

Le bail rural

Il est proposé au Conseil d'approuver les termes d'un bail rural de 9 années avec l'EARL Le jardin de la Mévellière, à

compter du 1^{er} novembre, sur la parcelle ZD243 pour partie sise La Mévellière, pour permettre le développement d'une exploitation de théiers en bio.

Fonds de concours tourisme à la Mévellière

Le site de la Mévellière a été reconnu éligible en 2022 au fonds de concours métropolitain (avec notamment la mise en service d'une aire de camping-cars). Il convient d'établir une convention actant l'attribution de ce fonds de concours pour un montant de 7 850 €.

Demande de subvention City-Park

Le projet de réalisation du city-parc au carrefour des activités sportives, scolaires et d'accueil de loisirs pour les jeunes s'inscrit dans une des fiches action du projet de territoire « Cœur de Ville » de Bouaye, initié en 2021. Il est proposé au Conseil municipal de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental de Loire-Atlantique pour la construction d'un city-parc pour un montant maximum global de 200 000 € HT.

Expression politique

En application de la loi « démocratie de proximité » du 27 février 2002, chaque groupe du Conseil municipal dispose d'un espace de libre expression rédigé par ses soins.

Groupe majoritaire *Bouaye Dynamique et Solidaire*

Transports : une rentrée ratée pour les usagers !

Le plus souvent, c'est au moment de la rentrée que chacun réinterroge ses choix de modes de déplacement au quotidien ; il est donc particulièrement important que les autorités organisatrices de transport offrent des alternatives performantes et attractives aux déplacements automobiles individuels, et cela tout particulièrement cette année où l'essence plafonne à des prix élevés et où l'urgence climatique nécessite des changements de nos comportements. Or, usagers et élus ont constaté, en ce mois de septembre, des défaillances majeures des réseaux des trains TER et des bus du réseau Naolib/TAN entraînant des annulations inopinées de dessertes et par voie de conséquence de surcharges sur les TER et bus maintenus.

- Pour les RER de la Région, son exploitant, la SNCF dit avoir des problèmes

de maintenance de ses véhicules.

- Pour les bus des lignes 88 et 98, Nantes Métropole informe que les nouveaux chauffeurs recrutés, cet été, par son sous-traitant pour l'exploitation de ces lignes n'auraient toujours pas reçu les permis de conduire validés par la Préfecture pour pouvoir prendre leur service.

Que de désinvoltes vis-à-vis des usagers ! Vous pouvez compter sur les élus de notre majorité pour relayer le mécontentement des usagers auprès de la Région et de Nantes Métropole. Nous avons soumis au Conseil municipal du 19 octobre une interpellation de ces autorités pour qu'elles exigent de leurs prestataires qu'une plus grande anticipation des difficultés prévisibles soit mise en oeuvre à l'avenir.

Plus d'infos sur www.bouaye-avance.fr

Groupe minoritaire *Ensemble Décidons Bouaye*

Des records de température, une inaction record

Les derniers mois que nous venons de vivre ont malheureusement un point commun, celui d'avoir été les plus chauds jamais enregistrés sur la planète. Les records s'accumulent et le changement climatique n'est plus une hypothèse, il est une réalité pour nous toutes et tous et ce peu importe où nous vivons. Revenons-en à Bouaye où ce type d'information est dramatiquement absent de toutes les décisions prises. Multiplication des constructions, bitumisation, absence d'équipements d'adaptation ce qui induit une hausse mécanique des îlots de chaleur et des effets du changement climatique. La situation à Bouaye interroge légitimement quant aux réels intérêts défendus par la municipalité. Faisons fi des vagues promesses entendues par ci

par là, pour nous concentrer sur les réalisations concrètes. C'est un néant ! Pourtant c'est à tous les niveaux et à tous les dimensionnements que nous devons et pouvons agir. Soyons clairs, c'est une volonté politique de ne pas agir dans ce domaine et veiller au bien-être des citoyens. Bornes de recharge électrique, développement d'îlots de fraîcheur, débitumisation, composteurs publics, forum citoyen de mobilisation, adaptation de la politique d'urbanisme, etc. Les sujets sont nombreux, doivent toutes et tous nous mobiliser. Stoppons le déni, agissons enfin !

Sophie Pavageau, Apolline Canac, Virginie Grayo Jacques Epervier, Sylvain Charpentier, Julien Boujot, élus sur la liste "Ensemble décidons Bouaye"

Terrasses du Lac : de nouveaux logements sociaux livrés

Une nouvelle signature de baux a eu lieu en mairie le 28 juin dernier en présence de La Nantaise d'Habitation (LNH), Mme Poiron conseillère commerciale et responsable de secteur pour LNH, Mme Warin, nouvelle gérante locative, Freddy Hervochon, adjoint à l'urbanisme, Nadine Arroumugamme, adjointe aux solidarités ainsi que Béatrice Harbonn et Anne Kirion-Chartres du service Solidarités. Les futurs locataires ont pu avoir une présentation de la commune qui leur a offert un kit de bienvenue. La remise des clés a eu lieu le 18 juillet à 11h à la résidence RIVEO. Cette livraison concerne 11 logements dont sept T2, deux T3 et deux T4. Ces logements sociaux bénéficieront de parcs à vélo. ●



Rentrée scolaire 2023 : les effectifs

EFFECTIFS SCOLAIRES 2023-2024 (en nombre d'élèves)

Ecole Maryse Bastié	Ecole Victor Hugo	Ecole Notre-Dame de la Trinité	Collèges	Lycées
Maternelle : 131	Maternelle : 64	Maternelle : 107	Bellestre : 711	Alcide d'Orbigny : 1 158
Elémentaire : 302	Elémentaire : 121	Elémentaire : 220	Saint-Hermeland : 490	Danie Brottier : 132
TOTAL : 433	TOTAL : 185	TOTAL : 327	TOTAL : 1 201	TOTAL : 1 290
NOMBRE D'ÉLÈVES TOTAL : 3 436				

3436 écoliers, collégiens et lycéens de la commune ont repris le chemin de leurs établissements scolaires respectifs au début du mois de septembre. Concernant les écoles élémentaires, Elisabeth Orain, responsable des actions

scolaires rappelle que « les réservations aux diverses activités périscolaires pour toute l'année sont à formuler auprès du pôle enfance, place Mandela au 02 51 70 52 82, à pole.enfance@bouaye.fr ou sur internet via l'espace citoyen famille

www.espace-citoyens.net/bouaye/espace-citoyens/, plateforme grâce à laquelle peut être mise en place une facturation électronique, moins contraignante pour les services et les familles ». ●

Retour sur

Retour sur... le rendez-vous pour un emploi

Organisée par le service solidarités de la Ville de Bouaye le jeudi 28 septembre dernier, cette bourse à l'emploi ouverte aux recruteurs et aux demandeurs d'emplois locaux a permis la tenue de 88 entretiens pour une cinquantaine de candidats.



Anne Kirion-Chartres et Béatrice Harbonn, du service Solidarités, ne cachent pas leur satisfaction : « 18 entreprises étaient présentes et ce, dans divers domaines (agroalimentaire, artisanat, BTP, Immobilier, Industrie, médico-social ou collectivité territoriale...). Pour Nadine Arroumugamme, adjointe aux solidarités : « L'aide à l'emploi est une de nos missions, nous sommes satisfaits que la Ville de Bouaye ait pu contribuer à pourvoir des emplois sur la commune ». C'est dans le cadre de la recherche de stages qu'Ilyas et Mohamed, du lycée Daniel Brottier, ont participé à cette entrevue : « on fait partie du dispositif Pro pulse au lycée, on a entendu parler de ce rendez-vous au cours duquel on a pu obtenir des conseils pour nos recherches dans la logistique et l'électricité ». Le service ressources humaines de la Ville de Bouaye a lui aussi pu échanger avec divers candidats dont les profils peuvent correspondre à des besoins en matière de remplacements et missions techniques ponctuelles.

En bref

Ensemencement hydraulique pour les allées du cimetière

Aussi appelé hydroseeding, ce procédé consiste à mettre en œuvre, sur le sol, une émulsion d'eau, de graines, d'engrais naturels, de fibres de bois (qui retiennent l'eau) et de fixateurs (pour plaquer la graine au sol), afin de créer rapidement un couvert végétal pour les terrains vastes et pauvres. L'émulsion est projetée en couche de 5 mm par « l'hydroseeder ». Cette technique vient d'être utilisée sur une zone-test du cimetière.



Le renouvellement du **Projet Éducatif De Territoire (PEDT)**

Le Projet Educatif de Territoire (PEDT) est un dispositif qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant. En effet, la diversité des acteurs et des situations pédagogiques multiplie les possibilités pour les enfants de s'épanouir en acquérant différents savoirs, savoir-faire et savoir être. Conçu dans l'intérêt de l'enfant, il définit les orientations et objectifs éducatifs de la Ville.



Les actions inscrites dans le PEDT seront accompagnées de ce nouveau logo.

Le PEDT, inscrit au code de l'éducation se construit sur la base d'un engagement volontaire des collectivités. C'est à l'initiative de la Ville qu'en 2014, le premier PEDT boscéen était contractualisé avec l'Education Nationale, la Caisse d'Allocations Familiales et le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES).

Le PEDT 2020-2023 a permis d'améliorer la continuité éducative, de favoriser la cohérence des interventions ainsi que la qualité de l'accueil et des activités. Ainsi, de nombreuses actions menées durant cette période : mise en place d'une passerelle entre l'accueil de loisirs élémentaire et la Maison des jeunes, rédaction d'une charte des ATSEM, du projet jeunesse, organisation d'une semaine à thème, développement de la communication aux familles sur les actions menées, mise en place de conventionnement avec des clubs sportifs, formation conjointe (enseignants/animateurs) pour la mise en place de la médiation par les pairs, actions de sensibilisation à l'écocitoyenneté (tri des déchets, compostage...), rédaction d'une échelle des sanctions avec les parents d'élèves, élargissement des accueils libres à la jeunesse...

« Le PEDT est signé pour une durée de 3 ans, il a été renouvelé lors du Conseil du 19 octobre » précise Laurent Louvet, adjoint ...

Trois objectifs sont visés pour les 3 années à venir :

- Être présent collectivement pour l'enfant : des adultes repères et bienveillants
- Favoriser le « vivre-ensemble »
- Favoriser le bien-être et la valorisation des compétences jeunes

Pour ce nouveau PEDT, la Ville souhaite concrètement :

- Développer les partenariats avec les différents acteurs intervenant auprès des



- Développer des outils novateurs (approche Snoezelen, mise en place d'une Ludimalle dans les cours...),
- Développer des actions favorisant l'entraide, l'implication des enfants et des jeunes,
- Développer des projets spécifiques pour les jeunes (projet « baby-sitting », accompagnement à la formation BAFA, projet « d'auto-financement » ...)

- Développer des outils novateurs (approche Snoezelen, mise en place d'une Ludimalle dans les cours...),
- Développer des actions favorisant l'entraide, l'implication des enfants et des jeunes,
- Développer des projets spécifiques pour les jeunes (projet « baby-sitting », accompagnement à la formation BAFA, projet « d'auto-financement » ...)

Une nouvelle directrice à la DEJAS

En provenance de la communauté de communes Estuaire et Sillon, **Magdalena Blandin** a rejoint la collectivité le 9 octobre dernier. Elle succède à Audrey Lopes comme Directrice Enfance Jeunesse et Actions Scolaires.





Le Comité de Jumelage de Bouaye organise son prochain Hornsea Pub le **vendredi 17 novembre 2023, salle Eugène Lévêque à partir de 19h30**. Cette année,

c'est le rockeur nantais Die Morg qui animera la soirée. Capillairement identifiable, il maltraite ses guitares depuis 30 ans, avec à son actif 2000 concerts à travers l'Europe, les DOM-TOM et le Québec. Il répand depuis 2017 son "groupe solo" dans les bars, salles et festivals ; il y distille ses guitares folk nerveuses et sa voix rocailleuse, sur des chansons anglophones aux accents parfois sauvages ou des ballades, tantôt rock, tantôt « irish ». Il

porte une attention particulière à communiquer une ambiance de partage festif et sensible lors de ses concerts. Entrée : 2€ - Sur place bar et petite restauration ●

Bouaye Swin Golf Champion de France !

Le club de swin golf de Bouaye a obtenu cet été un titre de champion de France en double mixte sénior. Les 7, 8, et 9 juillet, 16 joueuses et joueurs de Bouaye ont en effet été sélectionnés pour participer à cette épreuve qui se déroulait à Quelaines en Mayenne. Cinq équipes ont brillamment passé le cut* éliminant ainsi une partie des deux cents participants. Après avoir gagné leur match le jeudi et le vendredi, Yolande Tenaud Epervrier et Thierry Martin se sont retrouvés à la lutte contre les grands favoris de Chambray-lès-Tours. Un match « play » (bonus) a été nécessaire pour les départager à l'issue duquel l'équipe de Yolande et Thierry fut sacrée championne de France (notre photo). ●



* Le cut est un moyen de sélectionner les joueurs après deux journées de compétition. Seuls ceux ayant obtenu les scores suffisants peuvent participer à la journée finale.

Don du sang : apportez vos gourdes !

(une erreur s'est glissée dans le dernier numéro : voici le bon article correspondant)

C'est un objectif de diminuer l'impact environnemental des emballages plastiques. Les donateurs de sang le savent bien et sont souvent les premiers à s'émouvoir du gaspillage lié à l'utilisation des bouteilles d'eau.

Pour y remédier, ils sont dorénavant invités à venir avec leur gourde d'eau pour remplacer la bouteille plastique de 50ml distribuée à l'entrée de la collecte. Lors de la collation, les membres

de l'Association pour le Don de Sang Bénévole de Bouguenais et communes Environnantes (ADSBBE) qui vous accueillent, remplacent les grandes bouteilles d'eau par de l'eau en pichet. Ces nouvelles dispositions ont été testées lors des 2 collectes de l'été du 5 août à Bouaye et du 10 août à Bouguenais. Elles seront pérennisées car les bénévoles et les donateurs ont jugé la formule très satisfaisante. ●



Nouveau guide « Bouaye pratique » 2023

C'est à la rentrée de septembre que fut distribué le nouveau guide « Bouaye pratique. » Disponible également en version dématérialisée sur www.bouaye.fr, cette publication municipale regroupe toutes les informations utiles aux administrés. Vous y retrouvez des informations municipales et administratives ainsi que l'annuaire des associations et des entreprises. Ce document fait l'objet d'une régie publicitaire confiée par la Ville de Bouaye à l'entreprise offset 5 qui, avec le concours des 33 annonceurs ayant acheté un encart publicitaire, permet l'auto-financement des 4000 exemplaires ; la Ville de Bouaye remercie chaleureusement toutes ces entreprises contributrices.

Alerte à la fraude

Des démarchages frauduleux « au nom de la mairie » sont régulièrement observés. Il n'y a aucune démarche en ce sens prévue pour 2023 et 2024. Merci pour votre vigilance face aux sommes extravagantes qui sont demandées. Les commerçants et artisans sont invités à vérifier la véracité du démarchage auprès de la mairie.

Distribution des colis postaux

Depuis le 19 septembre dernier, les horaires de passage du facteur sont étendus. Dorénavant, les administrés peuvent être livrés soit le matin, soit l'après-midi à leur domicile.

NOVEMBRE

Vendredi 10

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les Patineurs d'Herbauges
18h – Salle Jacqueline Auriol

SOIRÉE PRÉVENTION ALIMENTATION

Centre de Soins Infirmiers
19h30 à 21h30 – Salle Eugène Lévêque

Samedi 11

COMMÉMORATION

DE L'ARMISTICE DE 1918

Municipalité/UNC
11h – Monument aux morts
puis salle du Conseil

Lundi 13

CAFÉ POUSSETTE

Municipalité
De 9h30 à 11h – Salle José Foulon

Mercredi 15

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Bouaye en scène
19h – Salle Eugène Lévêque

Samedi 18

CAFÉ RÉPARATION

Municipalité
De 15h à 18h – L'Équipage

Lundi 20

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Panier Bioscéen
19h30 – Salle Jacqueline Auriol

Du 20 au 25

SEMAINE EUROPÉENNE

DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

L'Équipage

Vendredi 24

CONCOURS DE BELOTE

Tennis Club de Bouaye
18h – Salle Eugène Lévêque

Samedi 25

ARBRE DES NAISSANCES

Municipalité
15h30 – Parc de la Mévellière

STAGE BATUCADA ADULTES

Bouaye en scène
De 13h30 à 18h30 - Salle Eugène Lévêque

STAGE

Le Héron Patchwork
Journée – Salle Jacqueline Auriol

Samedi 25 et Dimanche 26

CHAMPIONNAT RÉGIONAL

INDOOR ULTIMATE

Bacus Ultimate
De 12h à 19h30
Ensemble sportif de Bellestre

Jeudi 30

COLLECTE DE SANG

Association des Donneurs de Sang
10h15 à 13h15 / 15h30 à 19h30
Piano'cktail (Bouguenais)

Dissolution de l'EBMD



L'équipe pédagogique lors du dernier gala de juin 2023.

Un peu d'histoire...

L'école de musique fut créée en 1981. Rattachée ensuite à l'Office Municipal Jeunesse Loisirs Culture jusqu'en 2005, elle a pris une forme associative en 2006, regroupant les activités de musique et de danse, sous le nom d'EBMD (École Boscéenne de Musique et de Danse). Depuis 2006, sous l'égide d'un bureau et de son Conseil d'Administration, elle assurait son financement grâce aux cotisations des adhérents, aux subventions de la Ville de Bouaye et du Conseil Départemental de Loire-Atlantique. En 2022, l'école comptait environ 250 élèves inscrits (enfants et adultes), 13 professeurs, une coordinatrice pédagogique (en charge du fonctionnement de l'école), une salariée à temps partiel en secrétariat et comptabilité et un Conseil d'administration constitué de membres bénévoles et de 3 élus municipaux (pour la gestion de l'association).

Des difficultés structurelles

Les objectifs de l'EBMD ont toujours été l'ouverture au plus grand nombre d'élèves boscéens et hors commune, à des tarifs attractifs, tout en garantissant l'exigence de qualité pour l'enseignement et la mise en place de projets fédérateurs et valorisants pour les élèves et les professeurs (auditions, concerts, galas et interventions en milieu scolaire,...). Malgré le versement d'une subvention municipale conséquente, réévaluée à la hausse cette année (77 500 €), les charges inhérentes au fonctionnement de l'école et ce, sans augmentation conséquente des frais d'inscription, ont rendu la situation financière de plus en plus déficitaire structurellement.

Florent Bridier, président de l'EBMD depuis décembre 2022, précise : « Face à une situation financière difficile, le bureau et l'équipe pédagogique se sont mobilisés et ont engagé de nombreuses actions (nouveaux logo et site Internet, gala de fin d'année, recherche de mécènes, ...) et ont proposé une réorganisation des cours et ateliers qui donnait des perspectives encourageantes pour l'avenir. Toutefois, une baisse importante des inscriptions pour l'année 2023/2024 a été observée ce qui remettait fortement en cause l'organisation et la stabilité financière de l'école, ce qui nous a conduit à la dissolution. »

Après avoir expliqué la situation de l'école aux adhérents lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 27 septembre, la dissolution de l'association a finalement été votée lors d'une nouvelle AG le 12 octobre ce qui conduit à la fermeture de l'école.

Pour Régis Berbett, adjoint à la Culture : « Comme l'a évoqué Florent, bon nombre de paramètres n'étaient plus réunis pour assurer la poursuite de l'EBMD de façon pérenne. Malgré l'engagement sans faille du bureau actuel, les inscriptions largement en baisse pour cette rentrée 2023, ont précipité la décision de fermeture de l'école. Fort des constats collectés au cours de ces derniers mois, il nous faut maintenant travailler plusieurs pistes. Repenser et créer, un nouveau modèle économique et pédagogique qui permettra de retrouver une proposition de formation en musique et danse, répondant au mieux, aux attentes des Boscéens. » ●

Succès des rendez-vous culturels de l'été



Le service culturel a mis en place une programmation estivale de qualité avec entre autres la création du festival « La cerise sur le château » à la Mévellière. Cette série de 3 concerts a obtenu un franc succès puisque près de 1 000 personnes ont assisté aux prestations de *Madame de* le 4 juillet, *Malween* le 21 juillet et des *Redymed* le 4 août. « Nous remercions les artistes qui sont venus jouer gratuitement ; devant le succès de cette première, nous annonçons déjà une nouvelle édition pour l'été prochain avec quelques surprises... » se réjouit Régis Berbett, adjoint à la Culture.

En fin d'été, Fragrance Musicale a une nouvelle fois affiché complet lors de la venue du duo ariégeois Araëlle et son univers celte. Pour Anthony Mahé, Directeur de la Vie Associative, Culturelle et Sportive à la Ville de Bouaye, « toutes les conditions étaient réunies pour une soirée musicale onirique qui a charmé un public varié, entre météo clémente et qualité artistique du concert proposé par Sarah et Emmanuelle (au chant, à la guitare, à la

flûte, au bodhran et à la harpe celtique) ». En préambule du concert, les visiteurs ont pu parcourir les nouvelles scénographies à la Maison du Lac de Grand-Lieu et au Pavillon Guerlain.

Régis Berbett se félicite de la réussite de l'offre culturelle municipale proposée aux Boscéennes et Boscéens depuis quelques années : « Si le bal populaire de la ville, organisé habituellement le 13 juillet n'a désormais plus lieu, le programme de l'été fut encore plus dense que d'habitude en propositions. Depuis quelques années, notre offre ne cesse de s'étoffer : entre les spectacles à la Salle des macres, la Cerise sur le château, le Héron Voyageur, la fête de la musique et les nombreuses expositions urbaines, le service culturel permet une programmation éclectique pour tous les publics et à des prix raisonnables. Nous vous attendons toujours aussi nombreux pour nos prochains spectacles » (voir aussi page 10).

Retrouvez les reportages vidéo de l'été sur www.bouaye.fr ●



Agenda

DÉCEMBRE

Vendredi 1^{er}

TOURNOI LOISIRS

HBC du Lac - 19h

Ensemble sportif de Bellestre

Samedi 2 et Dimanche 3

MARCHÉ DE NOËL

L'Equipage

Foyer Marcel Herbreteau

Lundi 4

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Caravane Compagnie

20h à L'Equipage

Jeudi 7

CONSEIL MUNICIPAL

Municipalité

20h – Salle du Conseil

Vendredi 8

MARCHÉ DE NOËL

APEL Notre Dame de la Trinité

De 18h à 22h à l'École Notre Dame

Samedi 9

PORTES-OUVERTES

Lycée Daniel Brottier

De 9h à 12h30 au lycée

Samedi 9 et 10

EXPO PEINTURE

Amicale Laique

10h30 à 12h30 et 14h30 à 17h30

Foyer Marcel Herbreteau

Lundi 11

CAFÉ POUSSETTE

Municipalité

De 9h30 à 11h30 – Salle José Foulon

Vendredi 15

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Karaté Club de Bouaye

20h – Salle Jacqueline Auriol

CONCERT DE NOËL

Clé de fa, clé de sol

19h – Salle Eugène Lévêque

SOIRÉE PATINOIRE

Les Patineurs d'Herbauges

19h – Ensemble sportif de Bellestre

Samedi 16

STAGE

Le Héron Patchwork

Journée – Salle Jacqueline Auriol

Du 22 décembre 2023 au 5 janvier 2024

STAGE BASKET

Les Gars d'Herbauges

De 9h30 à 17h30

Ensemble sportif de Bellestre

STAGE HANDBALL

HBC du Lac

De 9h à 17h30

Ensemble sportif René Gautier

État civil

NAISSANCES

Arthur COLIN, né le 26/07/2023

Sasha JACOB,
née le 02/08/2023

Alba MERCEREAU,
née le 04/08/2023

Mia HUBERT, née le 11/08/2023

Néo LUCAS, né le 15/08/2023

Léa LEFEVRE, née le 25/08/2023

Lina BUCHOU, née le 28/08/2023

Lou LE GOFF, née le 04/09/2023

Maylon CHEVALIER CINÇON,
né le 05/09/2023

Malia CHEVALIER CINÇON,
née le 05/09/2023

Inayah AIT KACI,
née le 08/09/2023

Jeanne GEFFROY,
née le 15/09/2023

Suzanne HABERT,
née le 15/09/2023

Vanille PICOT LE CHARPENTIER,
née le 22/09/2023

MARIAGES

Jefferson LOUISE
et Amanda MOKUETO NGABELO,
le 26/08/2023

Nicolas GUILLAUME et
Léa HERMANGE, le 09/09/2023

Laure LAVIEU et
Etienne LANGLET, le 23/09/2023

Adrien BESSÉ et
Sandrine MARAIS, le 30/09/2023

DÉCÈS

GUÉRIN née ALLAIN Suzanne,
le 01/02/1937

MIGNONNEAU Guénael,
le 11/08/2023

BOIDRON Marie, le 16/08/2023

VRIGNAUD Thierry, le 22/08/2023

MÉNAGER Marguerite,
le 30/08/2023

BOUILLO née SOURGET Danièle,
le 30/08/2023

SANA née PROU Madeleine,
le 31/08/2023

QUARTIER Laurent, le 07/09/2023

MAINDON née BOIDRON
Marie-Paule, le 08/09/2023

MOREAU Pierre, le 09/09/2023

DUPONT Emmanuel,
le 13/09/2023

Vie culturelle municipale

Un festival d'humour pour finir l'année !

Afin de terminer 2023 en beauté, le service culturel de la Ville de Bouaye vous invite à détendre vos zygomatiques pour une soirée placée sous le signe de l'humour « Stand Up », le samedi 2 décembre à 20h30 à la Salle des macres.



L'invité d'honneur et parrain de l'événement est **Kamini**, rendu célèbre sur Internet en 2006 grâce à son clip « Marly Gomont », titre dans lequel il mélange habilement rap et humour. N'ayant pas pour autant laissé la musique totalement de côté, Kamini monte sur les planches et se consacre désormais à l'humour. Il présentera son nouveau spectacle de Stand-up « *Il faut que je vous explique* ». Sur scène il nous donne son point de vue sur l'histoire de l'humanité ainsi que sur sa propre existence, avec autodérision et un humour utilisant des jeux de mots. Sa générosité explosive et son ton unique mélangeant sa culture africaine et sa culture "chticard" (mélange de chti et de picard) font de son spectacle un show étonnant et détonnant. Kamini aborde tous les sujets, du quotidien à l'histoire du monde et bien entendu sa propre vie : une vie remplie de surprises aussi bien

au niveau de sa famille, de son vécu dans le milieu rural, de son parcours en tant qu'infirmier et en tant qu'artiste dans le show business.

En première partie, deux humoristes nantais se partageront la scène : **Basile et Yassine Daoudi**.

Basile est un humoriste de 25 ans qui a grandi en Vendée. Il est devenu au fil des années, un des artistes récurrents du Micro Comedy Club, notamment présentateur du mythique plateau de Stand-Up Nantais : le West-Side Comedy Club où il a appris à forger ses talents d'impro avec le public.



Yassine Daoudi a quant à lui débuté le stand up en 2019. Dans ses performances, il croque la vie quotidienne à la sauce piquante à travers ses propres expériences comme celle de chauffeur Uber. Il participe régulièrement à des plateaux communs avec Basile. **Venez nombreux assister à ce premier festival du rire à Bouaye !**



Tarif normal : 12€ - Tarif réduit : 6€.
Réservations en mairie ou en ligne sur www.bouaye.fr

Est-il prévu un second fast-food à Bouaye ?

Le 5 décembre 2022, les élus boscéens ont été informés de l'installation d'un nouveau « fast-food » dans la zone des coteaux de Grand-Lieu. Or, ce type de restaurant est déjà installé sur cette zone depuis décembre 2008. Cette activité de restauration rapide génère certes des emplois locaux, mais il est légitime de s'interroger sur le développement démesuré de ce type de restauration.

Les élus ont exprimé leurs réticences à une nouvelle implantation de ce deuxième fast-food. La Ville soutient d'autres implantations d'entreprises dans la zone d'activités

des coteaux de grand-lieu et notamment des entreprises boscéennes qui ont du mal à trouver des terrains à vocation économique pour s'agrandir ou s'implanter.

Victime d'une guerre économique entre des grands groupes internationaux qui pénalisent les entreprises locales en recherche d'un foncier de plus en plus rare, la Ville de Bouaye ne pourra malheureusement pas juridiquement s'opposer à la libre installation de ce second fast-food s'il respecte les règles d'urbanisme.

La
question
du mois

La médiathèque enquête : votre avis nous intéresse !

Afin d'améliorer ses services, la médiathèque municipale vous propose cette enquête ouverte à tous, usagers ou non, jusqu'au 15 janvier 2024. Merci de prendre quelques minutes pour remplir ce formulaire à déposer à la médiathèque ou à remplir en ligne sur les sites internet de la Mairie ou de la Médiathèque.

Pour certaines questions, indiquez si vous êtes :

- 1 - très satisfait
 2 - satisfait
 3 - assez satisfait
 4 - pas satisfait

1/ Votre profil pour mieux vous connaître

Vous êtes :

- Une femme Un homme
Vous habitez Bouaye : oui non

Vous avez entre :

- 15/24 ans 25/39 ans 40/59 ans
 60/75 ans >75 ans

Etes-vous inscrit(e) personnellement à la médiathèque ?

- oui non

Si non, pourquoi ?

Fréquentez-vous une autre bibliothèque ?

- oui non. Si oui, pourquoi ?

2/ Vos habitudes de fréquentation

Si vous fréquentez la médiathèque, venez-vous ?

- 1 fois / semaine
 Plusieurs fois / semaine
 1 fois / mois
 Plusieurs fois / mois
 Moins d'1 fois / mois

En général, combien de temps passez-vous à la médiathèque ?

- Moins de 30 min
 Entre 30 min et 1 h
 Entre 1 h et 2 h
 Plus de 2 h

Pour quelles raisons venez-vous à la médiathèque ?

(plusieurs réponses possibles)

- Emprunter, prolonger et/ou rendre des livres
 Avoir des conseils de lecture

- Utiliser l'espace Multimédia, consulter Internet
 Travailler sur place
 Voir/participer à une animation, une expo
 Lire des livres sur place
 Lire les revues sur place
 Lire les journaux sur place
 Accompagner quelqu'un (enfant, groupe...)
 Retrouver des amis
 Discuter, échanger avec d'autres personnes
 Autre(s) raison(s) :

Si non, pour quelles raisons ? (plusieurs réponses possibles)

- Les horaires ne sont pas adaptés
 Je vais dans une autre bibliothèque
 Je ne trouve pas les documents que je cherche
 J'achète mes propres livres
 Autre(s) raison(s) :

3/ Les horaires d'ouverture

La médiathèque est ouverte le lundi de 14h à 17h, le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 12h, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 16h (fermé le samedi après-midi en juin, juillet et août).

Quel est votre niveau de satisfaction en particulier sur :

- Les jours et horaires hebdomadaires proposés

- 1 2 3 4

- Les jours et horaires d'été (fermeture du samedi après-midi)

- 1 2 3 4

Si les horaires devaient évoluer, précisez les jours et heures, qui selon vous, pourraient être à modifier pour correspondre davantage à vos attentes (journée continue, ouverture plus tôt ou plus tard...) :



4/ Les conditions de prêt

Les tarifs actuels pour les Boscéens : gratuit pour les 0-17 ans inclus, 13€ par an pour les adultes, 5€ pour les étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux.

Pour les non-Boscéens : gratuit pour les 0-17 ans inclus, 26€ par an pour les adultes, 10€ pour les étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux.

Etes-vous satisfait des tarifs appliqués ?

- 1 2 3 4

Etes-vous satisfait de la quantité de documents prêtés (livres, BD, revues, DVD...)?

- 1 2 3 4

Etes-vous satisfait de la durée des prêts (3 semaines) ?

- 1 2 3 4

Si vous n'êtes pas satisfait des tarifs ou conditions de prêts, pourquoi ?

5/ Les documents proposés

Quels documents empruntez-vous le plus ? (plusieurs réponses possibles)

- Romans
 Albums jeunesse
 Bandes dessinées / mangas
 Livres audios
 Documentaires
 Revues
 DVD
 Autre(s) :

Etes-vous satisfait de la diversité des sujets ?

- 1 2 3 4

Etes-vous satisfait de la disponibilité des documents ?

- 1 2 3 4

Etes-vous satisfait de la fréquence de renouvellement des collections ?

- 1 2 3 4

>>>

Etes-vous satisfait de la facilité de recherche dans le catalogue de la médiathèque ?

1 2 3 4

Etes-vous satisfait des modalités de réservations de documents ?

1 2 3 4

Si vous n'êtes pas satisfait du fonds documentaire, pouvez-vous nous préciser pourquoi ?

.....
.....
.....

Quels types de documents aimeriez-vous voir proposés à la médiathèque ?

.....
.....
.....

6/ Les services proposés

Parmi les services proposés par la médiathèque, connaissez-vous et utilisez-vous ? (entourez votre réponse)

• Boîte retour des documents :

Ne connais pas / Connais et utilise
Connais et n'utilise pas

• Boîte à livres (3 sites sur la commune) :

Ne connais pas / Connais et utilise
Connais et n'utilise pas

• Liseuses (ouvrages libres de droit) :

Ne connais pas / Connais et utilise
Connais et n'utilise pas

• Lecteur Victor (pour déficients visuels) :

Ne connais pas / Connais et utilise
Connais et n'utilise pas

• Cahier de suggestions de documents :

Ne connais pas / Connais et utilise
Connais et n'utilise pas

• Tables de sélections thématiques :

Ne connais pas / Connais et utilise
Connais et n'utilise pas

• Accès Internet Espace multimédia :

Ne connais pas / Connais et utilise
Connais et n'utilise pas

• Accès à une connexion wifi :

Ne connais pas / Connais et utilise
Connais et n'utilise pas

• Ressources numériques

Bibliothèque départementale :

Ne connais pas / Connais et utilise
Connais et n'utilise pas

• Magazine « Entre Guillemets »
distribué sur Bouaye

Ne connais pas / Connais et utilise
Connais et n'utilise pas

Avez-vous connaissance du site internet de la médiathèque ?

oui non

Si oui, le consultez-vous :

jamais occasionnellement

1 fois/mois 1 fois/semaine

plusieurs fois/semaine

Quelles rubriques consultez-vous le plus ? (entourez votre réponse)

• Le compte lecteur (suivi et prolongation des prêts, réservations de livres) :

Ne connais pas / Connais et utilise
Connais et n'utilise pas

• La recherche catalogue :

Ne connais pas / Connais et utilise
Connais et n'utilise pas

• Le programme des animations :

Ne connais pas / Connais et utilise
Connais et n'utilise pas

• Les coups de cœur :

Ne connais pas / Connais et utilise
Connais et n'utilise pas

• Les nouveautés :

Ne connais pas / Connais et utilise
Connais et n'utilise pas

Avez-vous connaissance de la page Facebook de la médiathèque ?

oui non

Si oui, la consultez-vous :

jamais occasionnellement

1 fois/mois 1 fois/semaine

plusieurs fois/semaine

Etes-vous abonné à la newsletter (~2 fois par mois) ?

oui non

Savez-vous que des bénévoles aident les 3 bibliothécaires professionnels ?

oui non

7/ Vos pratiques culturelles

Avez-vous déjà assisté/participé à des animations ?

souvent quelquefois jamais

Si oui, lesquelles et dites-nous votre niveau de satisfaction à ce sujet :

• Rencontres / conférences (Auteurs, P'tit Déj Littéraire, Mois du Doc Nuit de la Lecture) 1 2 3 4

• Ateliers (d'écriture, artistiques, musicales, numériques...) 1 2 3 4

• Animations ludiques et participatives (jeux de société, puzzle...) 1 2 3 4

• Expositions 1 2 3 4

• Spectacle jeunesse, projection cinéma 1 2 3 4

• Spectacle adulte, projection cinéma 1 2 3 4

• Soirée ou après-midi jeux 1 2 3 4

• Séance de lectures des tout-petits (pour les enfants de 6 mois à 3 ans via le Relais Petite Enfance ou l'accueil de loisirs) 1 2 3 4

• Les P'tites histoires du Mercredi (lectures pour les enfants dès 4/5 ans) 1 2 3 4

• Animations Hors les murs (lectures au festival Le Héron Voyageur, balade contée) 1 2 3 4

• Prix Polar de Mauves sur Loire 1 2 3 4

• Prix des lecteurs Nature Nomade 1 2 3 4

• Prix Babilire (0-3 ans) 1 2 3 4

• Prix Babilire (0-3 ans) 1 2 3 4

• Prix Babilire (0-3 ans) 1 2 3 4

• Prix Babilire (0-3 ans) 1 2 3 4

• Prix Babilire (0-3 ans) 1 2 3 4

Si non, pourquoi ?

Cela ne m'intéresse pas particulièrement

J'ai l'impression que cela n'est pas pour moi

Les horaires ne correspondent pas

Je n'en ai pas connaissance

Quelles animations souhaiteriez-vous voir développées à la médiathèque dans les années à venir ?

.....
.....
.....

8/ Évaluation globale des services actuellement proposés

Etes-vous satisfait par les services actuellement proposés par la médiathèque ? (plusieurs réponses possibles)

• Accueil et renseignements (qualité des réponses, temps d'attente...) 1 2 3 4

• Confort et aménagement des espaces 1 2 3 4

• Facilité d'orientation et de circulation 1 2 3 4

• Diversité des documents 1 2 3 4

• Disponibilité des documents 1 2 3 4

• Animations 1 2 3 4

• Accès internet 1 2 3 4

• Accessibilité aux personnes handicapées 1 2 3 4

• Communication de la programmation culturelle (flyers, newsletter, site Internet, magazine...) 1 2 3 4

• Horaires d'ouverture 1 2 3 4

• Horaires d'ouverture 1 2 3 4

• Horaires d'ouverture 1 2 3 4

• Horaires d'ouverture 1 2 3 4

• Horaires d'ouverture 1 2 3 4

• Horaires d'ouverture 1 2 3 4

• Horaires d'ouverture 1 2 3 4

• Horaires d'ouverture 1 2 3 4

• Horaires d'ouverture 1 2 3 4

• Horaires d'ouverture 1 2 3 4

• Horaires d'ouverture 1 2 3 4

• Horaires d'ouverture 1 2 3 4

• Horaires d'ouverture 1 2 3 4

• Horaires d'ouverture 1 2 3 4

• Horaires d'ouverture 1 2 3 4

• Horaires d'ouverture 1 2 3 4

• Horaires d'ouverture 1 2 3 4

• Horaires d'ouverture 1 2 3 4

• Horaires d'ouverture 1 2 3 4

• Horaires d'ouverture 1 2 3 4

• Horaires d'ouverture 1 2 3 4

• Horaires d'ouverture 1 2 3 4

